



# L'atelier informatique et multimédia

■ **Permet de travailler auprès du jeune sur trois aspects** : Pédagogique, Educatif et «Thérapeutique ».

■ Favorise et développe les compétences et les connaissances du jeune à utiliser l'ordinateur et les technologies de l'information et de la communication par un apprentissage adapté.

■ Le principe d'apprentissage basé sur le B2i de l'éducation nationale, consistant à mettre le jeune en situation par des activités (ludiques ou de productions).

■ Permet l'épanouissement, le respect et la socialisation du jeune par les activités d'expressions et de communications par la production de document papier ou vidéo.

Les jeunes produisent des articles pour le journal papier ou des menus pour l'atelier cuisine.

Des ateliers vidéo permettent aux jeunes de réaliser des fictions, des reportages ou documentaires pour le journal vidéo.

■ La valorisation du jeune facilite la restauration de l'estime de soi, motive le jeune à se dépasser, encourage de faire l'effort du contrôle de soi et du travail.

■ L'éducateur technique spécialisé anime avec l'équipe l'atelier, accompagne et assure un suivi des jeunes.